

**Le réseau qui fait
la fierté du Togo**

La Fibre 5G 4G



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0704 du 26 Mai au 1er Juin 2026- Prix : 250 F CFA

**NDH-TOGO DÉNONCE
LES DÉRIVES SUR LES
RÉSEAUX
SOCIAUX**



SOCIETE-AMENAGEMENT TRONÇON WELLCITY :

**BIEN PLUS
COMPLEXE !**

P.3



Yas



Vis l'instant Yas
YasApp
L'app tout-en-un qui
simplifie ton quotidien !



Scanne, télécharge et utilise
gratuitement ta YasApp.
Profite en plus d'1 Go de
bonus offert !

1-800-0000

EDITO**La peur conduit à la guerre**

! Aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tient en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, la guerre de chacun contre chacun."

Hobbes ne pensait pas si bien dire. Dans notre monde d'aujourd'hui, nous assistons à des formes de guerre sur tous les plans. Nous ne nous supportons pas. Nous ne cherchons qu'à nous détruire, détruire autrui sans raison valable et avec une certaine dose de méchanceté. Tout ceci ne procède que d'une faiblesse notoire, une faiblesse d'esprit, une expression de peur.

Effectivement, on fait la guerre parce qu'on a peur. Celui qui a peur insulte et agresse, par instinct de libération. Il faut du courage, un courage rationnel pour soutenir la paix.

Si quelque chose semble devoir rabaisser l'homme au-dessous de la bête, c'est sans doute la guerre. Les lions et les tigres ne combattent que pour satisfaire leur faim. L'homme est le seul animal qui, de gaieté de cœur et sans cause, vole à la destruction de ses semblables, et se félicite d'en avoir beaucoup exterminés. Cultivons la paix autour de nous.

Crédo TETTEH

**Récapissé**

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : VISION

Tirage : 2500 exemplaires

ECONOMIE :**LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DU TOGO, SALUÉES PAR L'UEMOA**

Le Président du Conseil, **Faure Essozimna Gnassingbé** s'est entretenu ce samedi 23 mai 2026 avec le président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), **Abdoulaye Diop**. Cette audience intervient dans un contexte marqué par la consolidation de l'intégration africaine et la recherche de performances économiques durables dans les différentes régions.

Dans cette dynamique, les échanges ont porté sur la mise en œuvre des réformes communautaires, le renforcement de la gouvernance économique et les réponses aux défis sécuritaires et institutionnels de la sous-région.

Monsieur Abdoulaye Diop a d'abord fait le point de la situation économique de l'Union et ses perspectives. Il s'est félicité des orientations du Président du Conseil, qu'il juge essentielles pour préserver cette trajectoire.

" Nous avons discuté de la situation économique de notre Union. La dynamique économique est marquée par un taux de croissance moyen de plus de 6%. Les autres agrégats macroéconomiques sont également bien orientés. Ce sont des questions importantes que nous avons abordées avec Monsieur le Président du Conseil. Nous avons naturellement



Une vue de l'audience

recueilli ses orientations pour bâtir une Union plus dynamique, plus forte et résiliente ".

Monsieur Abdoulaye Diop a particulièrement fait part au Président Faure Essozimna Gnassingbé, du bilan de la onzième Revue annuelle des réformes politiques, programmes et projets communautaires tenue le 11 mai dernier à Lomé, au titre de l'exercice 2025. Cette revue a permis de dégager un ensemble de voies et de moyens pour assurer une bonne transposition, une bonne exécution des réformes politiques communautaires, et accélérer l'exécution de ces politiques communautaires au niveau du Togo.

Le Président de la Commission a salué les performances économiques et financières du Togo, estimant qu'elles contribuent posi-

tivement aux performances globales de l'Union.

" Nous saluons les performances macroéconomiques et de gestion économique et financière du Togo, lesquelles confortent globalement ce qui se fait au niveau de l'Union. Les performances globales de l'Union reposent nécessairement sur la solidité des performances nationales. Et dans ce cadre, le Togo joue bien sa partition ".

Les enjeux sécuritaires et institutionnels au sein de l'Union ont, par ailleurs, occupé une place significative dans les échanges. Dans ce contexte, le Président du Conseil a également formulé des orientations visant à une mise en œuvre efficace des programmes et stratégies en cours, dans un environnement régional marqué par des défis multiples.

L'audience a offert au Président de la Commission, l'occasion de féliciter le Président Faure Essozimna Gnassingbé pour l'organisation réussie de la troisième édition du Forum d'affaires Biashara Africa, une rencontre internationale en cohérence avec la vision stratégique de l'UEMOA.

" J'ai saisi l'occasion pour saluer le dynamisme que nous avons constaté au niveau du Togo qui est devenu un centre stratégique de réflexion sur l'intégration africaine. Je salue la récente rencontre, le forum Biashara où des idées fortes ont été dégagées par le Président du Conseil. Cette rencontre est en phase avec ce que nous sommes en train de faire au niveau de la Commission de l'UEMOA, pour asseoir notre Stratégie IMPACT 2030 et mettre en œuvre la vision 2040 ".

Pour rappel, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est une institution sous-régionale créée le 10 janvier 1994, avec pour mission l'édification, en Afrique de l'ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré. Elle regroupe huit États, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

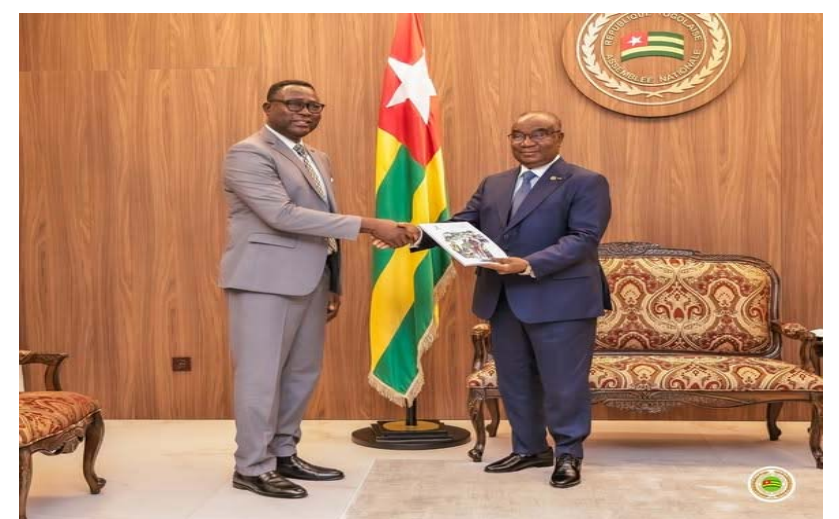
Source : @presidenceucon-seil.gouv.tg

RAPPORT 2025 DE LA CNDH :**PLUS D'UNE CENTAINE DE REQUÊTES DES POPULATIONS, LES CONDITIONS CARCÉRALES TOUJOURS PRÉOCCUPANTES**

En Avril 2026, **Ohini Kwao Sanvee**, le Président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) du Togo, présentait les conclusions du rapport d'activités de l'année 2025 de son institution au Président de l'Assemblée nationale **Komi Sélom Klassou**. Quelques semaines, le document a été rendu public. " Aux termes de l'exercice 2025, riche en enjeux et en défis, une réalité nous interpelle : les droits de l'homme demeurent un chantier permanent qui exige à la fois engagement, vigilance et capacité d'adaptation ", indique-t-il dans l'avant-propos du rapport.

Il est rappelé que l'année 2025 a

également été marquée par l'élargissement du mandat de la CNDH à la prise en compte des nouveaux enjeux liés au Droit international humanitaire (DIH) et à l'action humanitaire. Ce nouveau mandat traduit la volonté des autorités nationales de doter le pays d'un cadre institutionnel renforcé, capable de répondre aux situations de crise induites par les menaces sécuritaires et climatiques dans le respect des normes internationales. " Cependant, ces avancées ont été réalisées dans un contexte non exempt de difficultés. La transition vers la Vème République, les contraintes liées à l'élargissement du mandat de la CNDH, la faiblesse budgétaire et la lenteur administrative ont constitué des



Ohini Kwao Sanvee (à gauche) remettant le rapport à Komi Sélom Klassou

défis majeurs ", fait savoir la CNDH.

Cependant, on relève que la CNDH a su faire preuve de résilience et d'engagement grâce à la maîtrise de son mandat, au professionnalisme de ses membres et de son personnel, ainsi qu'aux soutiens multiformes constants du gouvernement et des partenaires. Au cours de l'année 2025, la CNDH a poursuivi la mise en œuvre de son mandat légal et constitutionnel de promotion et de protection des droits de

l'homme, de prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Plus d'une centaine de requêtes reçues

Ainsi, pour le compte de la promotion des droits de l'homme, la CNDH a intensifié ses activités de sensibilisation et d'éducation sur les droits civils et politiques, les droits économiques,

Suite à la page 6

Publiez vos marchés publics et Appels d'offre sur la plateforme web dont voici le lien web :
marchespublicstogo.com

SOCIÉTÉ-AMÉNAGEMENT TRONÇON WELLCITY : BIEN PLUS COMPLEXE

L'état dégradant et difficilement praticable du tronçon Wellcity constitue aujourd'hui une misère pour les riverains. A première vue, on conclurait facilement à une inactivité de la Mairie Agoè Nyivé 6. Cependant, le sujet est bien plus complexe et pose un souci d'intercommunalité du tronçon entre Agoè-Nyivé 6 et Zio 1. Ce qui signifie que pour espérer un jour voir cette voie aménagée, il faudra une action conjuguée entre les deux communes, et surtout un rôle prépondérant du Conseil Régional, qui doit s'investir afin de mettre fin au conflit de territorialité qui existe.

Par Crédo TETTEH

En effet, le statut de la voie Wellcity laisse à désirer et constitue aujourd'hui une réelle difficulté.

Pour le commun des mortels, cette responsabilité reviendrait à la Mairie Agoè-Nyivé 6. A priori mais il sied de relever que la Mairie Zio 1 y joue également un grand rôle, sinon l'essentiel sans qu'on ne le sache. D'où, le véritable conflit de territorialité, qui se pose entre les deux communes.

Comment comprendre que les taxes soient perçues par la Commune Zio 1, sans véritables dividendes positives pour les populations en termes d'aménagement de la voie intercommunale que constitue le tronçon Wellcity ?

En plus, il faut noter que la Commune d'Adécopé ne dispose d'aucune carrière. Ce qui veut dire que les camions de sable exploitant et dégradant ce tronçon à longueur de journée paient les taxes à la commune Zio 1.

Plus grave encore, selon nos informations, les initiatives de la Mairie Agoè-Nyivé 6 se limiteraient uniquement à des contrôles de routine, de sensibilisation et de rappels à l'ordre adressés aux camionneurs de sable qui dégradent tous les jours, et en toute impunité, cette voie intercommunale de Wellcity. Même à ce niveau, il ne serait pas étonnant que les initiatives se heurtent à des contre sensibilisations rendant ainsi difficile les efforts consentis afin de soulager les riverains.

Et justement dans ce cas

d'espèce, ce sont uniquement les riverains, qui paient le lourd tribut.

Le Conseil Régional interpellé

Aujourd'hui, eu égard au statut intercommunal du tronçon Wellcity, le rôle du Conseil Régional est nécessaire et bien utile. Il permettra de remettre les pendules à l'heure, de situer les

responsabilités, qui incombent aux Communes Agoè Nyivé 6 et Zio 1, en termes d'aménagement du tronçon et également de droits de regard sur les perceptions des taxes communales et leurs emplois au bénéfice des riverains de cette voie intercommunale.

L'intervention responsable du Conseil Régional permettra aussi de résoudre l'incivisme



Des camionneurs font la loi sur le tronçon Wellcity



Le tronçon Wellcity méconnaissable après la pluie d'hier lundi



constaté sur cette voie, œuvre des camionneurs de sable qui stationnent en désordre sur ce tronçon, obstruant à longueur de journée la voie à l'entrée de Wellcity, et surtout la dégradant impunément.

En attendant donc que le Conseil Régional joue véritablement son rôle, en situant les responsabilités entre les Communes Agoè Nyivé 6 et Zio 1, les riverains de la voie intercommunale sont obligés de poursuivre leur chemin de croix. Même après les 14 stations régulières. Le calvaire continue donc. Surtout en saison pluvieuse.

A suivre...

NDH TOGO DENONCE LES DERIVES SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Dans un communiqué de presse en date du 23 mai 2026, l'Association Nouveaux Droits de l'Homme (NDH TOGO) a exprimé sa profonde préoccupation face à la recrudescence, sur les réseaux sociaux, de propos injurieux, diffamatoires, outrageants et attentatoires à l'honneur et à la dignité de plusieurs personnalités politiques, religieuses, traditionnelles, civiles et militaires, responsables de formations politiques.

Pour le Président de NDH TOGO, si la liberté d'expression demeure un droit fondamental consacré par les textes nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme, elle ne saurait cependant justifier les insultes, la calomnie, les attaques personnelles, les discours haineux ou les atteintes à la réputation d'autrui.

" Dans un contexte où notre pays a plus que jamais besoin de sérénité, de cohésion sociale et de responsabilité citoyenne, NDH TOGO appelle tous les Togolais, de l'intérieur comme de la diaspora, à faire preuve de retenue, de modération et de sens élevé du civisme dans leurs prises de parole et publications sur les plateformes numériques " précise le communiqué.

Une opportunité pour l'Association Nouveaux Droits de l'Homme de rappeler



Me Bertin K. AMEGA-ATSYON, Président de NDH TOGO

que le débat démocratique doit demeurer un espace d'échanges d'idées, de confrontation républicaine et de respect mutuel, loin des violences verbales et des campagnes de dénigrement susceptibles de fragiliser davantage le tissu social et le vivre-ensemble.

" NDH TOGO invite par ailleurs les acteurs politiques, les leaders d'opinion, les militants ainsi que les utilisateurs des réseaux sociaux, sans distinction aucune, à privilégier les valeurs de paix, de tolérance, de dialogue et de responsabilité afin de préserver l'unité nationale et la stabilité de notre pays " poursuit le communiqué, signé du président de l'association, Me Bertin K. AMEGA-ATSYON.

Tout en réaffirmant son attachement indéfectible à la défense des libertés fondamentales, de la dignité humaine, de l'État de droit et de la paix sociale au Togo,

NDH TOGO estime que " c'est ensemble que nous devons remettre bout à bout les fils cassés de notre société, les ressorts brisés de son identité en privilégiant plus ce qui nous unit que ce qui nous divise ".

Crédo TETTEH

ZOZO
MARCHE FINANCIER REGIONAL : LE TRÉSOR PUBLIC
TOGOLAIS SOLLICITE 25 MILLIARDS FCFA



Le Togo est de retour sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). Pour cette nouvelle sortie, le Trésor public togolais est à la recherche de quelque 25 milliards de francs FCFA.

L'opération, qui sera bouclée le vendredi 29 mai prochain, est une émission simultanée de Bons assimilables du Trésor (BAT) et d'Obligations assimilables du Trésor (OAT), ciblant une enveloppe de 25 milliards de francs CFA.

En effet, les OAT, d'un nominal de 10.000 FCFA, seront rémunérées sur des maturités de 3 et 5 ans, à des taux d'intérêt respectifs de 6,15 % et 6,35 %. Dans le même temps, les BAT, d'un nominal de 1 million FCFA, seront émis sur une maturité de 364 jours, avec des taux d'intérêt multiples.

Notons que depuis le début de cette année, le Togo a déjà mobilisé quelque 115,5 milliards FCFA, sur un objectif annuel de 463 milliards FCFA.

Rappelons que ces fonds mobilisés devront servir à au financement du budget de l'Etat, ceci conformément à la stratégie de l'exécutif togolais.

@macite.tg

**DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT DE NATIONALITÉ : UNE
TOURNEE NATIONALE EN COURS DANS LES PREFEC-
TURES JUSQU'AU 09 JUILLET**



Au Togo, une tournée nationale d'information et de suivi sur le certificat de nationalité est en cours dans les différentes préfectures. L'initiative, lancée depuis le 04 mai dernier et prévue jusqu'au 09 juillet, est organisée par le ministère de la justice et des droits humains, en collaboration avec son partenaire technique, la Canadian Bank Note (CBN).

L'opération, inscrite dans le sillage du déploiement de la plateforme de dépôt en ligne des demandes de certificat, vise à apporter des réponses concrètes aux défis techniques ou organisationnels rencontrés par les usagers et les agents locaux. Organisée sous forme de Journées Portes Ouvertes délocalisées, la campagne offre la possibilité d'un traitement diligent aux citoyens étant dans l'urgence d'une obtention de leur certificat, après l'accomplissement des formalités requises. En outre, la tournée doit permettre de vérifier la situation des demandes en cours.

Pour rappel, la plateforme lancée en septembre 2024, et accessible sur le guichet national des services publics, a permis, à fin mars 2026, de traiter 127.791 demandes sur 165.557 requêtes reçues.

Source : @RepubliqueTogolaise.com

**INTEGRATION AFRICAINE : LA ZLECAF SALUE
L'EXEMPTION DE VISA DECIDEE PAR LE TOGO**

Le Togo franchit un cap historique dans la dynamique de l'intégration africaine, et de l'unité continentale. La décision audacieuse des autorités togolaises d'exempter de visa préalable tous les ressortissants des pays africains, suscite une onde d'enthousiasme à l'échelle internationale. Parmi les réactions les plus marquantes, le Secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a vivement salué cette initiative, qui s'impose déjà comme un modèle de promotion de la libre circulation en Afrique.

Reçu en audience, le jeudi 21 mai dernier à Lomé, le Secrétaire général de la ZLECAF, Wamkele Mene, a exprimé sa profonde admiration pour cette réforme audacieuse initiée par le Président du conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Pour le patron de la ZLECAF, l'instauration du visa à l'arrivée pour tous les Africains est un signal fort.

@macite.tg

FACILITE ELARGIE DE CREDIT (FEC) DU FMI AVEC LE TOGO :

Un décaissement de 110 Millions de dollars attendu après les 3è et 4è revues

L'équipe du FMI a conclu un accord au niveau des services avec les autorités sur les troisième et quatrième revues conjointes du programme de réformes économiques du Togo, appuyé par l'accord au titre de la FCE. Cet accord est subordonné à l'approbation du conseil d'administration du FMI et au respect de toutes les politiques applicables du FMI, c'est ce qu'a déclaré Tidiane Kinda qui a dirigé une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI), avec les autorités togolaises à Washington fin avril, puis à Lomé du 11 au 19 mai 2026, sur les politiques visant à conclure les troisième et quatrième revues conjointes de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) avec le Togo. Des réunions ont eu lieu avec le ministre des Finances et du Budget, le directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), d'autres hauts fonctionnaires et des représentants d'organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires du développement.

Le FMI informe, qu'après l'achèvement des revues, le Togo aurait accès à 80,74 millions de DTS (environ 110,8 millions de dollars), ce qui porterait le total des décaissements au titre de l'accord à 220,2 millions de DTS (environ 302,2 millions de dollars). " L'économie togolaise a continué de faire preuve de résilience malgré une conjoncture mondiale et nationale difficile. En 2025, le PIB réel a augmenté d'environ 6 %, soutenu par une forte activité dans le secteur des services, tandis que l'inflation s'est modérée ", déclare le FMI.

L'institution financière informe que depuis l'achèvement de la deuxième



Essowè Barcola, ministre des finances et du Budget

revue, sept des huit repères structurels ont été atteints, notamment les mesures visant à renforcer la gestion des finances publiques, accroître la transparence budgétaire et mieux superviser les entreprises publiques. Les objectifs en matière de dépenses sociales et en faveur des pauvres ont été atteints, ce qui souligne l'engagement des autorités à protéger les populations vulnérables durant le processus d'ajustement.

Pour le FMI, en 2025, les résultats budgétaires ont été solides, le déficit budgétaire ayant chuté à 3,2 % du PIB, soutenu par une maîtrise des dépenses malgré des recettes quelque peu inférieures aux attentes. " La mise en œuvre du programme, appuyé par l'accord au titre de la FEC, a été globalement satisfaisante. La plupart des critères de réalisation quantitatifs dans le cadre des troisième et quatrième revue ont été respectés. Les progrès enregistrés dans les réformes structurelles ont été satisfaisants ", dit le FMI.

Les menaces

Cependant, l'exécution du budget

2026 subit des pressions supplémentaires du choc énergétique lié au conflit au Moyen-Orient. Dans ce contexte, les services du FMI et les autorités ont examiné les conséquences de ce choc sur les finances publiques et la riposte appropriée des pouvoirs publics, en soulignant la nécessité d'équilibrer soigneusement les efforts, afin de contenir les pressions budgétaires, tout en protégeant les plus vulnérables grâce à des mesures d'atténuation bien ciblées. " Le programme continue de viser à renforcer les finances publiques, tout en préservant l'espace budgétaire nécessaire aux investissements et à la protection sociale ", rapporte le FMI. Elle indique que les perspectives économiques pour 2026 indiquent un ralentissement temporaire de l'activité et une hausse de l'inflation, dus en grande partie aux répercussions de l'intensification des tensions géopolitiques mondiales, en particulier le conflit au Moyen-Orient.

Les perspectives de croissance à moyen terme sont subordonnées à de nouveaux progrès dans les réformes

structurelles. La hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, ainsi que leur volatilité, pourraient accroître l'inflation et les pressions sociales, tandis que des facteurs de vulnérabilité financière et extérieure persistent. Il sera essentiel de maintenir une discipline budgétaire et de gérer prudemment les financements pour préserver la viabilité de la dette. À moyen terme, l'assainissement des finances publiques, les investissements dans les infrastructures et les réformes structurelles en cours devraient atténuer ces risques.

Poursuivre les efforts

Malgré ces défis, les autorités restent déterminées à atteindre leur objectif à moyen terme, d'assurer la viabilité de la dette, notamment en ramenant le déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici à 2027, grâce aux efforts de mobilisation des recettes dans le cadre de la prochaine stratégie de mobilisation à moyen terme, tout en préservant les dépenses de protection sociale. Les services du FMI ont salué l'engagement des autorités à continuer de s'attaquer aux poches de vulnérabilité du secteur bancaire.

Il faut donc continuer à renforcer le secteur financier et mettre en œuvre des réformes structurelles reste essentiel pour réduire les risques budgétaires et soutenir une croissance tirée par le secteur privé. Rendre les entreprises publiques plus performantes, en particulier dans le secteur de l'énergie, reste une priorité pour contenir les pressions fiscales et améliorer la prestation des services. Pour le FMI, les réformes structurelles visant à améliorer la gouvernance et le climat des affaires doivent être poursuivies afin de soutenir la compétitivité, l'investissement et une croissance inclusive.

DIGITALISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE :

UN MOYEN D'INTERAGIR AISÉMENT AVEC LA POPULATION

La communication gouvernementale connaît une évolution profonde, portée par l'essor du numérique et l'adoption massive du mobile. À mesure que le smartphone s'impose comme le principal outil d'accès à l'information, les dirigeants adaptent leurs pratiques pour rendre l'information publique plus accessible, plus rapide et plus proche des réalités quotidiennes des citoyens. Mais une question demeure : à quoi sert réellement ce rapprochement numérique entre l'État et les citoyens ?

La digitalisation de la communication publique répond d'abord à un besoin concret : permettre aux citoyens d'accéder plus facilement à des informations fiables, au moment où ils en ont besoin. Dans un pays où le taux de pénétration mobile dépasse 100 %, avec plus de 8,6 millions d'abonnements pour une population estimée à 8,67 millions d'habitants, et près de 5 millions d'utilisateurs de l'internet mobile, le téléphone devient un canal direct entre l'État et les citoyens.

Désormais, il ne s'agit plus seulement d'annoncer des décisions, mais de permettre à chacun d'y accéder facilement, au bon moment. Qu'il s'agisse d'un concours, d'un programme social, d'une campagne de santé ou d'une réforme administrative, l'information devient un outil d'orientation. Elle aide les citoyens à saisir des opportunités, à anticiper certaines démarches ou à mieux comprendre leur environnement



Cina Lawson, Ministre de l'Efficacité du Service Public et de la Transformation Numérique

et à avoir une interaction fluide.

WhatsApp, l'information au bout des doigts

L'un des exemples les plus parlants de cette évolution est la chaîne officielle du gouvernement sur WhatsApp. Déployée dans le cadre des canaux lancés par Meta, elle propose un accès direct et continu à l'information institutionnelle.

Avec plus de 65 000 abonnés, ce canal s'impose progressivement comme un point de repère pour de nombreux citoyens. Il permet de recevoir en temps réel des annonces, des rappels importants ou des informations pratiques, sans avoir à effectuer de recherche particulière.

Cette simplicité d'accès change la donne : l'information vient désormais à l'usager, au lieu de lui demander de la chercher. Un basculement discret, mais

essentiel dans la manière dont les citoyens interagissent avec l'action publique.

Des réseaux sociaux pour mieux comprendre l'action publique

Sur Facebook et X (anciennement Twitter), les comptes institutionnels du gouvernement et de la Présidence du Conseil offrent une lecture continue de l'actualité publique. Avec environ 50 000 abonnés sur X et près de 88 000 sur Facebook, ces canaux permettent de toucher un public large et diversifié. Ils permettent aussi de contextualiser les décisions, de présenter les projets en cours et d'expliquer les initiatives engagées. Ce travail de mise en visibilité contribue à rendre l'action publique plus compréhensible. Il permet aux citoyens de suivre, étape par étape, les politiques mises en œuvre et d'en mesurer les implications.

C'est dans les moments de tension que cette transformation prend toute son importance. Lors de la crise énergétique de 2024-2025, les canaux numériques ont permis de diffuser rapidement les informations liées aux délestages, aidant les populations à s'organiser face aux perturbations.

Lors de la pandémie de Covid-19, les canaux numériques ont également joué un rôle central dans la diffusion de l'information. Dans ces situations, la rapidité et la fiabilité des messages jouent un rôle déterminant, en limitant les approximations et en favorisant des comportements adaptés. À travers ses plateformes officielles, le gouvernement publiait régulièrement des données actualisées sur l'évolution de la situation sanitaire, notamment le nombre de cas confirmés, de personnes guéries et de décès enregistrés sur le territoire.

Vers une relation plus directe et plus lisible

Au fil du temps, ces différents outils redessinent la relation entre l'État et les citoyens. L'information circule sans dépendre uniquement des circuits traditionnels. Les populations accèdent aux décisions qui les concernent, mais aussi aux opportunités qui en découlent.

Ce changement favorise une meilleure appropriation de l'action publique. Il permet de réduire les incompréhensions, tout en donnant aux citoyens les moyens d'agir de manière informée. La communication gagne ainsi en clarté, en utilité et en efficacité.

INSERTION DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE :

La voie royale du volontariat

L'insertion des jeunes, si elle n'est pas le point le plus essentiel des politiques publiques au Togo, en constitue l'un des axes majeurs. Le volontariat, l'un des chemins qui y mènent, est rapidement devenu un tremplin crédible vers l'emploi. À ce jour, l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a déjà mobilisé plus de 80 000 volontaires.

Une hausse du taux d'insertion

Selon le gouvernement, le taux d'insertion des jeunes placés en volontariat est en constante progression. Entre 2024 et 2025, il est passé de 66 % à 70 %. " Cette évolution de quatre points s'explique par l'efficacité du dispositif, mais surtout par une transformation qualitative des parcours d'insertion ", fait-on savoir.

Un taux d'insertion de 66 % en 2024 signifie que, sur 100 jeunes ayant participé à un programme de volontariat, 66 ont réussi à accéder à une opportunité professionnelle ou à s'insérer dans une activité génératrice de revenus. En 2025, ils sont désormais 70 sur 100 à franchir ce cap. Autrement dit, la probabilité pour un jeune volontaire de trouver un débouché après son engagement s'est nettement renforcée.

L'exemple de Doui Warpoa, demeurant dans la localité de Naki-Est (Kpendjal Ouest 1), peut être cité. Couturière sans atelier en 2020, elle intègre le programme du Volontariat d'engagement citoyen (VEC) où elle se forme en compétences de vie et en entrepreneuriat. Cette expérience lui permet de ren-

forcer sa vision et de mieux s'organiser pour l'avenir. En 2021, elle obtient un kit de couture et lance son activité. " Son engagement dans les groupements lui ouvre des responsabilités, jusqu'à son élection comme conseillère municipale en 2025. Aujourd'hui, elle gère un atelier, une boutique et accompagne les femmes de sa commune, tout en restant une source d'inspiration pour la jeunesse ", informe l'ANVT.

L'histoire de TIDJANI Ramata peut être aussi évoquée. Rentrée au CEG Zebevi à Aneho en tant que volontaire nationale de compétences de la vague 19, au poste de secrétaire, elle y est restée définitivement. " Grâce à la qualité de son travail et son engagement constant, Ramata a su transformer sa mission de volontariat en une véritable opportunité professionnelle. Aujourd'hui, ses efforts ont été récompensés par l'obtention d'un contrat de travail au sein de la même structure ", rapporte l'ANVT.

Plus de 80 000 personnes déjà mobilisées

Depuis 2011 et jusqu'à fin 2025, l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a mobilisé plus de 80 000 volontaires nationaux pour le développement communautaire. Ce programme majeur comprend plusieurs types de volontariat, notamment le volontariat d'engagement citoyen (VEC), le volontariat national de compétences (VNC), le volontariat senior (VS) et le volontariat international de réciprocité (VIR). Les domaines d'intervention



Warpoa et Ramata, deux exemples de l'insertion professionnelle de volontaire

couvrent l'éducation, la santé, l'environnement et l'appui à l'administration locale.

La progression observée entre 2024 et 2025 montre surtout un meilleur arrimage entre les dispositifs de volontariat et les besoins du marché du travail. Les missions proposées semblent de plus en plus en adéquation avec les secteurs porteurs, ce qui augmente les chances d'insertion à l'issue des programmes. Au-delà des bénéficiaires directs, cette dynamique positive a des effets structurants sur l'ensemble du tissu socioéconomique. Un taux d'insertion en hausse signifie davantage de jeunes actifs, une réduction du chômage et une contribution accrue à la production de richesse.

Ne pas s'arrêter en si bon chemin

Il est à rappeler que dans le cadre de la 11e phase de mobilisation du programme de volontariat d'engagement citoyen, l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a lancé, le lundi 20 avril 2026, les entretiens de sélection des jeunes dans les communes, à travers les Coordinations régionales du volontariat (CRV). Ces entretiens permettront de recruter 3 370 Volontaires d'engagement citoyen (VEC) et 628 Volontaires seniors (VS) pour des missions d'in-

térêt général d'une durée de six mois.

L'objectif de ces entretiens est d'évaluer la motivation des candidats à l'aide d'outils spécifiques, afin de retenir des profils disponibles, engagés et aptes à mener des actions communautaires. Plusieurs critères sont pris en compte, notamment : l'intérêt pour le volontariat, la capacité d'adaptation, l'aptitude au travail en équipe, etc. Les candidats retenus bénéficieront d'une formation axée sur les valeurs citoyennes, le respect du bien public et diverses thématiques favorisant leur insertion socio-économique. Leur mission portera principalement sur des actions de développement local, notamment dans les domaines de l'amélioration du cadre de vie des populations, l'hygiène, l'assainissement, la protection de l'environnement.

Le programme VEC vise à promouvoir l'engagement citoyen, la solidarité et l'inclusion sociale des jeunes déscolarisés ou semi-scolarisés, en leur offrant l'opportunité de contribuer au développement de leur communauté et du pays. Un Volontaire d'engagement citoyen est un jeune togolais en situation de décrochage scolaire, engagé dans des actions de développement à travers une mission d'intérêt général.

Zozo

TOGO : L'AÏD EL-KÉBIR (TABASKI) OFFICIELLEMENT FIXÉE AU MERCREDI 27 MAI



C'est officiel ! La communauté musulmane du Togo s'appête à célébrer la fête de l'Aïd El-Kébir, communément appelée Tabaski. L'Union musulmane du Togo (UMT) a dévoilé, le vendredi 22 mai dernier, la date officielle des festivités, fixée au mercredi 27 mai 2026.

Selon le communiqué de l'Union musulmane du Togo (UMT), rendu public ce vendredi dernier, la Tabaski sera célébrée le mercredi 27 mai prochain sur l'ensemble du territoire national. Cette annonce met fin aux spéculations et permet aux fidèles d'entamer sereinement les derniers préparatifs, notamment l'achat du traditionnel mouton de sacrifice.

Comme à l'accoutumée, la célébration débutera par de grandes prières collectives à travers tout le pays. Les prières de circonstance commenceront dès 8 heures précises, et se dérouleront aux lieux habituels, notamment les grands terrains, les places publiques et mosquées désignées.

Notons que la Tabaski, ou Aïd El-Kébir, est considérée comme l'une des célébrations les plus importantes de la religion islamique. Elle commémore le sacrifice d'Ibrahim (Abraham) et incarne des valeurs fondamentales de foi, d'obéissance et de générosité.

Au Togo, cette journée revêt une importance culturelle et sociale majeure. Il s'agit d'un précieux moment de partage où la viande du mouton sacrifié est traditionnellement partagée en trois parts : une pour la famille, une pour les proches et voisins, et une pour les nécessiteux.

Cette célébration est également l'occasion pour les familles de se réunir, de voir leurs plus beaux habits et de partager des repas festifs avec leurs proches, toutes confessions confondues.

Conformément aux dispositions légales au Togo, cette journée, fériée, chômée et payée sur l'ensemble du territoire national, permet à tous les citoyens de communier avec la communauté musulmane. La Tabaski est avant tout le symbole du vivre-ensemble et de la solidarité togolaise.

Bonne fête de la Tabaski à toute la communauté musulmane du Togo !

@macite.jg

DI-LONATOJES : LA MESSE EST DITE POUR LE SACRE DE L'ASCK, UNE FINALE POUR LE MAINTIEN...



C'est un secret de polichinelle. L'Asck est champion du Togo de la saison 2025-2026 à l'issue de la 25ème journée disputée le weekend écoulé. Le club de la Kara conserve son titre. Gomido FC et As OTR peuvent toujours se maintenir.

L'Asck sacrée championne à une journée de la fin

C'est fait ! Il n'y aura pas de changement pour le titre de champion.

Vainqueur, la saison écoulée du championnat national de football de première division togolaise, le club cher à Amah A. Marcellin conserve son titre cette année 2026. Ce titre a été acquis hier dimanche 20 mai en déplacement au stade de Kpota à Aneho, 1-2.

À une journée de la fin de l'exercice 2025/2026 les Chauffeurs comptent quatre (04) pts d'avance sur Asko, qui termine 2ème. Convoqué avec l'équipe nationale finion pour les journées FIFA prochaines, Amah Komlavi a été l'auteur des deux buts (2e et 82e) de l'Asck pour le sacre. Kokou Segbena a réduit l'écart pour les Requins mâles du littoral.

Quant à Asko, les Kondons ont été tenus en échec par les Guerriers de Tchaoudjo, 2-2. Un match nul attaché dans les temps additionnels par Mawya Oukpedzo pour Sémassi.

As Binah, As OTR, Espoir FC, Gomido FC toujours concernés par la relégation...

La saison de ces quatre équipes va décider lors de la 26e et dernière journée, le week-end à venir. Pour cet avant-dernier acte, l'As Binah et Espoir FC se sont neutralisés, 0-0. C'est dire que le maintien est recherché par tout le monde. L'As OTR et Gomido ont remporté une victoire importante chacun sur le même score de 1-0 respectivement contre Entente II et Dyto. Justin Yèrè a permis aux percepteurs d'entrevoir une finale explosive lors de la 26e journée face à Espoir de Zio. Gomido FC, pour sa part, s'en est remis à Florent Totone Kpodzo, buteur à la 54e pour venir à bout du Dynamic Togolais.

@macite.jg

FORUM POLITIQUE SUR LES ODD DE NEW YORK :

LE TOGO PRÉSENTERA SON 5È RAPPORT

Du 06 au 16 juillet, se tiendra à New York, le Forum politique de haut niveau sur les ODD. Il sera placé sous le thème : " Actions transformatrices, équitables, innovantes et coordonnées pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable pour un avenir durable pour tous ". Le Togo y sera.

Pour ce faire, un atelier de validation de la version provisoire du cinquième rapport du Togo sur la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) a été organisé. Le document qui sera présenté au forum de New York va mettre en exergue les efforts réalisés et les actions menées par le Togo dans le cadre de la mise en œuvre des 17 ODD et plus particulièrement des ODD focus ci-après : l'ODD 6 sur l'eau potable et l'assainissement, l'ODD 7 sur l'énergie propre et à coût abordable, l'ODD 9 sur l'industrie, l'innovation et les infrastructures, l'ODD 11 sur les villes et communautés durables, et l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs.

Au gouvernement, on rappelle que le Togo en tant que pays pilote dans la mise en œuvre des ODD, a placé l'agenda 2030 au cœur de ses actions

de développement visant à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim auxquels font face les populations, surtout vulnérables, conformément au principe de " ne laisser personne de côté ".

Depuis le lancement du processus d'élaboration du rapport national, les acteurs de développement ont œuvré pour rassembler et analyser, chacun en ce qui le concerne, les informations nécessaires ayant contribué à produire le document. Ils ont également ressorti les défis majeurs que le Togo compte relever pour améliorer les conditions de vie des laborieuses populations et consolider les acquis.

Il est à noter que pour honorer son engagement, le Togo a élaboré et présenté ses rapports nationaux volontaires au Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable à New York en 2016, 2017, 2018 et 2022. " Ces occasions ont permis, non seulement de mettre en lumière les progrès enregistrés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des différents objectifs, mais également de tirer des leçons en termes de défis et d'opportunités de mobilisation de ressources et de partenariats ", déclarent les autorités togolaises.

En cohérence avec les priorités nationales, notamment la Feuille de



route gouvernementale 2020-2025, l'ONU et ses partenaires au Togo ont œuvré, ces dernières années, à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et visent à la réalisation de la vision nationale consistant à jeter les bases politiques, économiques et sociales pour " un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance inclusive et durable ".

Ainsi, au cours de la période 2023-2026, le Système des Nations unies (SNU) accompagnera le Togo dans son processus de transformation économique inclusive, sensible à la durabilité environnementale et créatrice d'emplois décents, et de développement d'un capital humain adé-

quat pour une gouvernance participative et redevable, assurant un accès équitable aux services sociaux de base dans un contexte de sureté.

Le Togo fait partie des 36 pays qui devront présenter leur rapport à cette édition 2026 du FPHN et devient ainsi le premier et seul pays d'Afrique, aux côtés de l'Uruguay, à élaborer cinq rapports consécutifs présentés au FPHN sur la mise en œuvre des ODD. Ces différentes participations constituent une reconnaissance internationale de la volonté politique et de l'engagement du Président du Conseil et de la constance du Togo dans la réalisation de l'Agenda 2030.

RAPPORT 2025 DE LA CNDH :

PLUS D'UNE CENTAINE DE REQUÊTES DES POPULATIONS,
LES CONDITIONS CARCÉRALES TOUJOURS PRÉOCCUPANTES

Suite de la page 2

sociaux et culturels, les droits catégoriels et les droits de solidarité. Concrètement, elle a mené vingt-quatre (24) activités clés de sensibilisation et de formation et célébré six (6) journées relatives aux commémorations des droits de l'homme. En ce qui concerne la protection des droits de l'homme, la Commission a exercé pleinement son rôle de mécanisme de recours non juridictionnel à travers les plaintes et leur traitement, les enquêtes et investigations, les médiations entre citoyens et administrations et la formulation des recommandations aux autorités compétentes.

S'agissant des plaintes, la CNDH a enregistré cent quarante-deux (142) requêtes au cours de l'année, mettant en cause les administrations publiques, privées et des personnes physiques. Suivant les conditions de recevabilité prévues par la loi organique, trente-deux (32) requêtes ont été déclarées irrecevables. Aux cent dix (110) requêtes de l'année 2025 jugées recevables, s'ajoutent cent six (106) des années antérieures, soit un total de deux cent seize (216) ayant fait l'objet d'investigations. A l'issue de l'instruction des

requêtes, quatre-vingt-quatre (84) ont été clôturées, soit 38,89% et deux (02) classées, soit 0,92%. Cent trente (130) requêtes, soit 60,19% sont en instance.

Des cent quarante-deux (142) requêtes enregistrées à la Commission, il ressort aussi que par rapport aux autres régions où le nombre cumulé de requêtes est de vingt-neuf (29), soit un taux de 20,42%, le District Autonome du Grand Lomé enregistre un nombre élevé de requêtes s'élevant à cent treize (113), soit un taux de 79,58%. Cette situation peut s'expliquer par la forte concentration de la population et des services publics dans la capitale et le fait que le siège de la Commission se situe à Lomé, la méconnaissance des missions et une faible visibilité et accessibilité des services déconcentrés de la CNDH.

Les saisines de la Commission ont majoritairement porté sur les droits civils et politiques (92), soit un taux de 84%, et sont relatives, entre autres, aux allégations de détention arbitraire ou abusive, de violation du droit à l'intégrité physique et morale, de disparition forcée, de violation du droit à la justice et de violation du droit de propriété. Quant aux requêtes relatives aux droits

économiques, sociaux et culturels dix-sept au nombre de (17), soit un taux de 15%, elles ont porté sur des allégations de violation du droit au travail et du droit au salaire et autres avantages.

Surpopulation carcérale, recours excessif à la détention préventive et autres

Au titre du Mécanisme national de prévention (MNP), la Commission a visité au total cent quarante-trois (143) lieux de privation de liberté (police, gendarmerie, prisons, centres psychiatriques, orphelinats). Le nombre des détenus préventifs représente plus du double du nombre des condamnés et plus des deux tiers (2/3) de la population carcérale soit un taux de 67,94%. Les locaux de la quasi-totalité des prisons visitées sont dans un état de vétusté avancé. Cette situation a un impact négatif sur les conditions de détention. Toutes les cellules visitées étaient exigües, par rapport au nombre de détenus qui s'y trouvaient.

Ces visites ont permis de formuler cent quatre-vingt-neuf (189) nouvelles recommandations en lien avec, entre autres, la surpopulation carcérale, le recours excessif à la détention préven-

tive, la mauvaise tenue des registres de garde à vue, l'insuffisance des conditions d'hygiène et de la prise en charge sanitaire des détenus. Elles ont également permis de faire le suivi de cent quatre-vingt-douze (192) recommandations antérieures formulées depuis

2019. Sur les 192, soixante-sept (67) ont été mises en œuvre, soit 34,89%. La CNDH a ainsi contribué à travers sa mission au renforcement de la protection des droits des personnes privées de liberté et à l'amélioration des conditions carcérales.

FAIRE PART DE DÉCÈS



99 ANS

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de
Veuve N'DAFIDINA Katakpeda
née BAMELA
survenue le **08 Mai 2026** au **CHU KARA** à l'âge de **99 ans**.

Vous en font part :
Le chef canton de Baga (Préfecture de Douffélgou),
Le chef village de Hounahou à Baga
La collectivité DAAN'DAGA de Ligah à Hounahou,
La collectivité FIGAH NANDEGA de Hourou à Hounahou,
MEDOUGOU Solimba Nestor ses frères et sœurs au Togo et à l'étranger,
N'DAFIDINA Kossi Bernard ses frères et sœurs au Togo et à l'étranger,
Les grandes familles N'DAFIDINA, BAMELA, DJAIMBA-LIMTA,
MITEBIDINA, BILIWA, KOUKOUMA, TABOUKOUNA,
HOMGOUENA, DOLAMA, BAYAMNA,
ainsi que les parents, alliés, amis et connaissances.

L'enterrement aura lieu le Samedi 30 Mai 2026
à Baga, son village natal.

Que son âme repose en paix !



NOTE D'INFORMATION RELATIVE A LA PROLONGATION DE DELAI DE DEPOT DES ETATS FINANCIERS SUR LA PLATEFORME ELECTRONIQUE DU GUICHET UNIQUE DE DEPOT DES ETATS FINANCIERS (GUDEF)

N° 007-2026/OTR/CG/CI/DCF

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables et des partenaires que le délai de dépôt des états financiers, initialement fixé au 30 avril pour les personnes morales autres que les sociétés et compagnies d'assurances et de réassurances sur la plateforme électronique du GUDEF, est prorogé de dix (10) jours à compter de son échéance, soit jusqu'au 10 mai 2026.

Cependant, cette mesure, qui entraîne la suspension des pénalités pour dépôt après délai des états financiers, ne s'applique pas aux pénalités relatives à la déclaration et au paiement du solde de liquidation.

Le Commissaire Général remercie les contribuables et les partenaires de l'OTR pour leur collaboration et compte sur leur compréhension.

Fait à Lomé, le 04 mai 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

41, Rue des Impôts - 02 B.P. - 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tgFÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

REMERCIEMENT



Togbui GALI, chef du village de BATONOU

La famille ASSAGBA à Lomé et Batonou

La famille RHODES de Lomé et ses environs

Mme Wesley Ameyo Innocente née ASSAGBA, ses frères, sœurs et leurs enfants à Lomé, France et Belgique

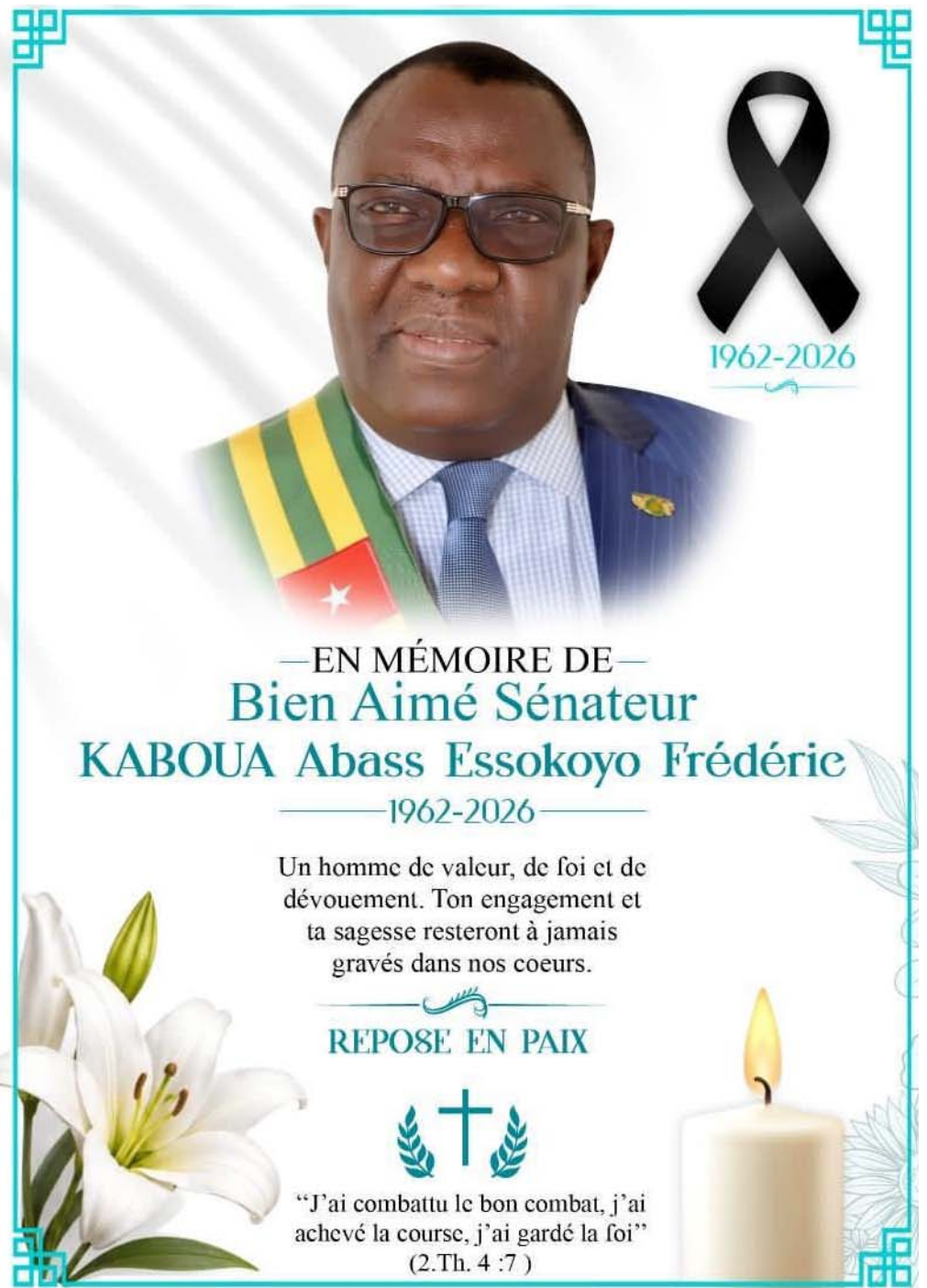
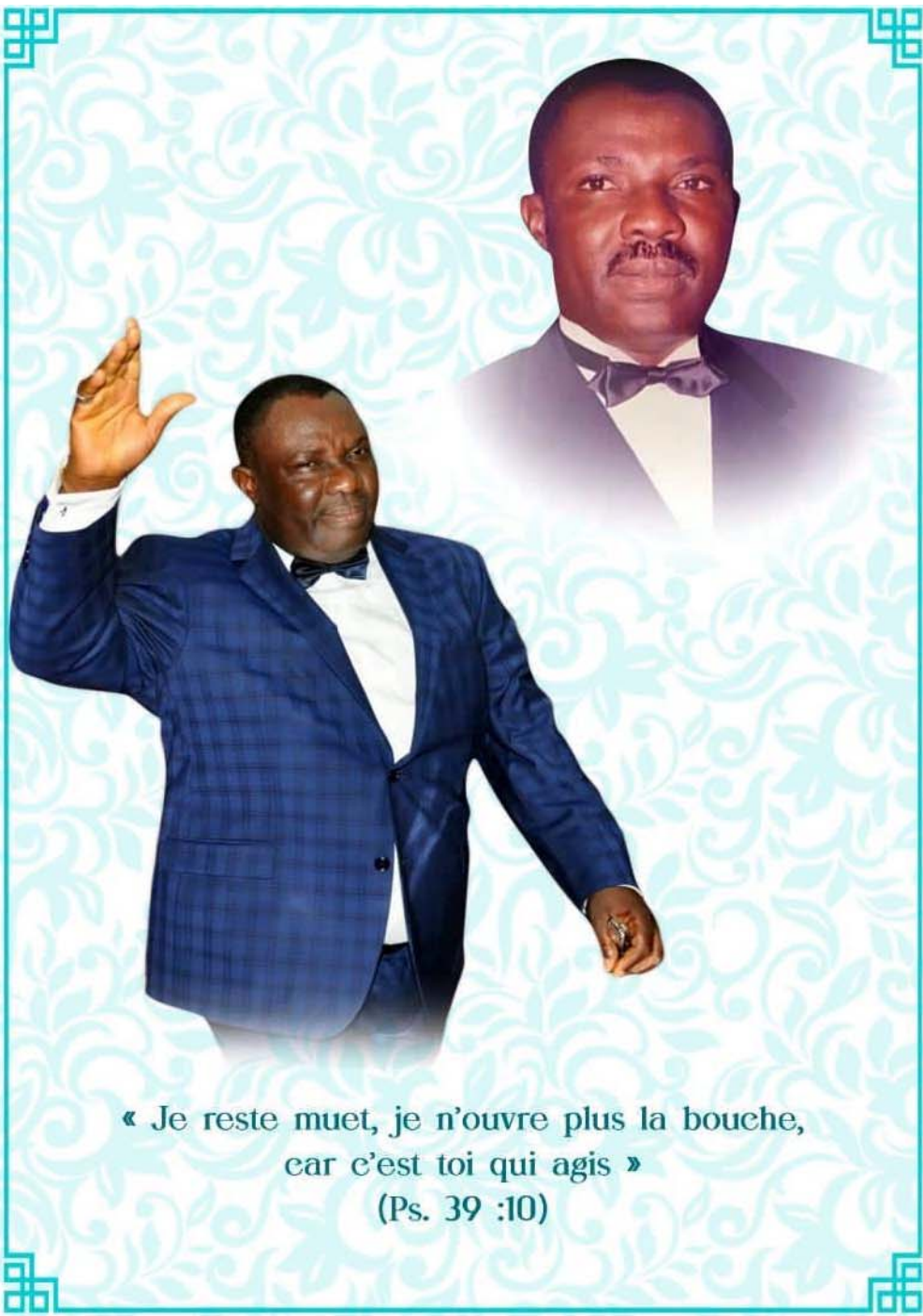
Les Enfants de la Défunte : RHODES Stéphanie

Adetayo, Octavio Omolade, Florent Adebayo, Christian Oluwagbemiga et Thais Ibidou...

vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous remercient pour dons, et prières, et votre présence lors du décès de

Veuve RHODES
Akouavi Sika Georgette

Merci de tout coeur, que le Seigneur vous le rende au centuple!



- Les petits enfants du défunt : Aden, Avery et Alexis
- Les familles parentes, alliées et amies : VODUNGBO, KOUETE, BAKPA, TCHAGNIROU, AROUNA, MALM, TOURE-COULIBALY, DADJA, KOSLER, EGAH, DAOUNE, KAGNAYA, SOSSO, , QUARLESS, RODIER, OSTROWSKI, KIYAKOUTILI, AWADE, MATHIEU, KAMBIA, AGBA, ANADEPOWOU, AWESSO, MAKAMAZI, TCHASSAMA, KIZI, ALI, KELEOU, TABOU, ASSIH, TAGBA, PADANARO, KOLA, BOUKPESSI, MALOU, AWUIDINA, BODJONA, MANGANAWA, ATAKA, AKATA, ANADE, PALOUKI, KAO, ABASSEM, ADEWI, TANGAO, KAO-KAO, GBEGBENI, LABARI, KAMBIA, LEMOU, BALABI, MAWÈ, TCHALLA, SAMARO, TEBIE, BINI, AGBENDA, TASSI, ADOYOU, KOULOUMA, PATAYODI, KEZIE, KESSIE, TCHOUKO, ZIGAH, AKAYA, TRIMUA, ESSAO, YAKATCHE, MAMANH, ADABI, SEGNIAGBETO, YANDA, KANAYA, ALIPUI, GNARO, ATTA, DOGO, PRE, BEBESSIKI, POULI, DOTSE, FIADJO, NATHANIELS, ADODO, DE SOUZA, PALANGA, LENGU, TCHEDRE, JOHNSON, ADJALA, EDOH, BISSARI GNASSINGBE, WOUESSOU, HOFFER, MALAZOUE, HELMS, DJAMA, WALAWI, NOUROU, MOUZOU, GNOKPOWOU, QUASHIE, AGBAVON, ATTOH, OUARTARA, TOURE, SAMB, ASSOGBA, ADEDJE, BIAO, GBIKPI, AFANGBEDJI, AKAKPOVI, DJAFALO, ANTHONY, QUENUM, OSSINA, GADO, KAGBARA, KOKOROKO, SOSSO, ZATO, AHOLOU

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à DIEU de leur
fils, père, frère, grand père, oncle, neveu et ami

**KABOUA Abass Essokoyo Frédéric, rappelé à DIEU le
mercredi 08 avril 2026 à la Polyclinique Internationale de
Rabat SEVAMED, Hôpital Pasteur de Hay Riad au
MAROC dans sa 64^e année**

Vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux
cérémonies d'inhumation qui se dérouleront selon le programme
ci-après :

Programme des obsèques

Jeudi 28 Mai 2026 à Lomé

18h30 : Veillée de prières et de chants à l'église des Frères
Comboniens d'Agoè Cacavéli (Lomé)

Vendredi 29 Mai 2026 à Lomé

07h30 : Hommage du Sénat

Départ du cortège pour Somdina dans la matinée

Vendredi 29 Mai 2026 à Somdina

19h : Veillée de prières et de chants à l'Eglise Catholique

21h à l'aube : Veillée traditionnelle sur l'esplanade du terrain de
l'Ecole Primaire de Sodoa

Samedi 30 Mai 2026 à Somdina

07h30 : Messe d'enterrement à l'Eglise Catholique suivi de
l'inhumation au cimetière Catholique

NB : Les salutations d'usage seront reçues sur l'esplanade du
terrain de l'Ecole Primaire de Sodoa suivies de la réception à
Somdina et au Palais des Congrès à Kara.

Dimanche 31 Mai 2026 à Somdina

06h30 : Messe d'action de grâce à l'Eglise Catholique

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'Eglise après
la messe.

#MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

-50%
SUR LES
FRAIS



**DEMANDEZ VOTRE CARTE
OPEN OU CHALLENGE VIA
L'APPLICATION MYCORIS
BANK OU EN AGENCE
INFO : 8283**

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

